

Le Victorieux Duc d'Anjou voulant toujours montrer la vraye amour et affection qu'il avoit au Roy son frere et à son Royaume, et pareillement la hayne qu'il portoit à ses ennemis. L'An de grace Mil trois cens soixante et treize entra avec grand nombre de gens d'armes au pays de Poitou et Saintonge pour ce que la plupart des habitans tenoient le parti des Anglois. Si vint mettre le Siege devant la Rochelle et fit tant qu'il eut l'acointance du Maire d'icelle ville nommé Jehan Coudorier lequel lui promit aide et secours comme au Lieutenant du Roy de France son souve-
-rain Seigneur. Si en parla icelui Maire aux plus siffians de la ville remontrant le grand danger auquel ils étoient d'être pris d'assault et le bon droit du Roy de France et Plusieurs autres raisons, et tant les precha qu'ils furent tous d'opinion de recevoir le Duc d'Anjou en leur ville. Mais ils ne scavoient comment ils pourroient lui livrer le Chasteau, Pour ce que dedans étoient plusieurs Anglois en garnison. Toutefois le Maire leur dit qu'il pourvoyeroit bien à cela. Si contrefist celle nuit une lettre du Roy d'Angleterre à luy adressant, laquelle il scella d'un seel qu'il arracha de quelque autre. et contenoit icelle lettre que le Roy d'Angleterre lui mandoit qu'il fit faire les monstres des gens de guerre estans pour luy en la ville et chasteau de la Rochelle, et qu'il lui en fit savoir le nombre. et le lendemain au matin le Maire alla à la Porte du chasteau et appella le Capitaine qui Philippe avoit nom, lequel il scavoit bien nettre Lettre. Si luy dit que le Roy d'Angleterre lui avoit mandé par lettres patentes que lui fit savoir combien de gens d'armes étoient pour luy es ville et chasteau de la Rochelle, et pour ce assigna au Capitaine certaine place en la ville pour venir devant lui faire ses monstres afin que au vray il en peut faire rapport et en ce disant lui presenta lettres qu'il avoit contrefaites. le Capitaine qui ne scavoit lire ne considéra l'écriture ne le seing: Mais regarda seulement au seel lequel bien cogneut, et quand il vit le seel du Roy son Maistre à celles lettres attaché, il adjusta de legier l'oreille à ce que le Maire lui disoit. Si saillit du chasteau avec ses gentilshommes et s'en vint faire ses monstres en la ville et place à lui assignée. Le Maire avoit fait mettre bien trois cens hommes de la ville (tenans son party) en armes, par lesquels le Capitaine et ses gens furent prins: Mais par ce que aucuns de leurs serviteurs étoient encore demourés dedans le chasteau, lesquels avoient fermé les Portes et levé les Ponts. le Maire mena le Capitaine (qui son prisonnier étoit) de lui faire trancher la teste. Lors le Capitaine ayant paour de mort commanda à ses gens rendre la Place, ce qu'ils firent. et furent tous les Anglois par mer envoyés à Bordeaux, et au Duc d'Anjou delivrés les ville et chasteau de la Rochelle, lequel y entra à grande Triumphe. et quand il fut il fit abatre et raser le chasteau. et pour ce que ceux de la ville se estoient bien portés vers luy, il leur octroya Privi-
-lege de frayer monnoye en leur ville, ce que jamais ne avoient scu avoir et au Roy son frere fit ratifier son octroy, qui de ce luy envoya lettres de ratification, lesquelles le Duc bailla aux Rochellays. dont moult le mercyerent et luy promirent et furent être toutes leurs vies Loyaulx à la Couronne de France.

Bonne astuce
du Maire de
La Rochelle

Hystoire agregative des Annales et croniques d'Anjou contenant le commencement et origine avec parties des chevalereux et merveilleux gestes des Magnanimes Princes, Comtes, Ducs et d'Anjou — recueillies et mises en forme par noble et discret Messire Jehan de Bourdigne pretre Docteur es Droicts et depuis revues et additionnées par le vicaire. A Angers Charles de Boingne et Clement. Alexandre. l'An 1529 — voyez F. CXVII verso III^e Partie